

19E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT

2023

RAPPORT ANNUEL

LUNDI 15 AVRIL 2024
19 HEURES

Tous ensemble ...

Pour le mieux-être de la communauté!

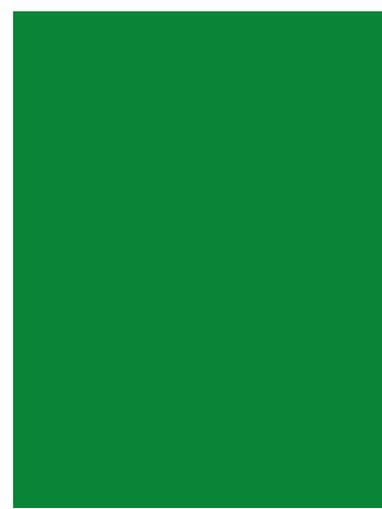
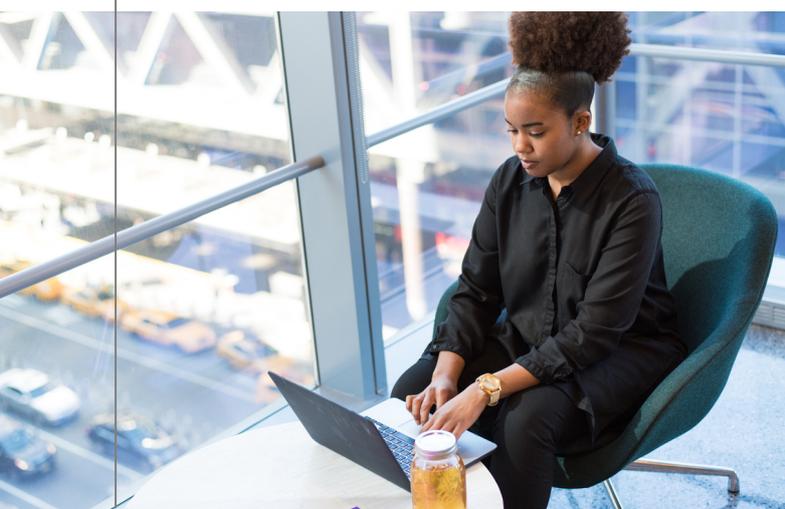


Sommaire

- 03: Rapport de la présidente
- 04: Mot de la directrice générale
- 05: Procès -Verbal
- 09: Présences
- 10: Pavillon Patio Drummond
- 12: Des gens impliqués
- 13: Les bénévoles
- 14: Programmes d'emploi
- 15: Partenaires majeurs
- 16: Collaborateurs généreux
- 17: Commanditaires
- 18 Participation active
- 19: Programmation
- 20: Camp de jour
- 21: Semaine de relâche
- 22: Skatepark
- 23: Patinoires
- 24: Nos aînés
- 25: Fête des flocons
- 26: Fête de quartier
- 27: Activité de financement
- 28: Vente de garage
- 29: Locations-Bâtiments
- 30: États Financiers de FBL



**CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT**



Rapport de la présidente

Mesdames et Messieurs,

Tenter de résumer l'année 2023 pour le Centre Communautaire de Loisirs Claude-Nault c'est affirmer haut et fort que nous avons au cours de cette année écrit une nouvelle page d'histoire dans la vie de notre centre.

Aujourd'hui, le rêve porté par une poignée d'irréductibles est devenu réalité pour le bénéfice de l'ensemble de notre population, de la jeunesse et des familles en particulier.

La construction du nouveau pavillon nous a permis de concrétiser les attentes exprimées par la population de notre secteur et ainsi l'inciter au développement des saines habitudes de vie qui sont désormais au cœur des préoccupations des citoyens.

Le nouveau pavillon, le Pavillon Patio Drummond est le couronnement de 5 années d'audace, de ténacité, de persévérance et de coopération.

Ce sont Mesdames Madeleine Faucher, bénévole et membre du C.A., Karine Pellerin, Directrice-générale, Messieurs Daniel Pelletier et Mario Sévigny, conseillers municipaux de notre secteur, Jonathan Guay et Yvan Bernatchez, accompagnateurs qui ont généreusement accepté de se joindre à moi pour relever le défi. Grand Merci!

Je me dois également de remercier et de souligner la participation financière des gouvernements Provincial et Fédéral, de la Ville de Drummondville, du Conseil d'Administration du CCLCN et des partenaires du milieu sans qui le projet ne serait pas réalité.

Ensemble, nous avons donné à notre communauté un héritage pour les deux ou trois générations à venir.

Depuis sa création le Centre Communautaire de Loisirs Claude-Nault contribue au développement du secteur, il faut maintenant continuer de l'enraciner au cœur des gens. La volonté de réussite de notre personnel et de nos bénévoles sera une précieuse contribution. Ensemble, ne sommes-nous pas porteurs d'un projet de société?

Denise Picotin

Présidente du conseil
d'administration



Mot de la directrice générale

Bonjour cher membre,

WOW ! L'année 2023 est le sentiment du travail accompli. Après 5 ans, nous avons franchi la ligne d'arrivée pour finalement ouvrir les portes de ce beau projet... le CCLCN Pavillon Patio Drummond. Nos membres (et futurs membres) ont un nouveau milieu de vie où il fait bon de passer du temps de qualité tout en exerçant leur loisir préféré.

Dès la session automne, le nombre de membres a augmenté dans nos activités de loisirs, peu importe le champ de loisirs tel que les activités sportives, culturelles et/ou sociales. La population répond au-delà de nos attentes. Et ça se poursuit à l'hiver 2024 comme le démontre nos inscriptions en décembre dernier. Nous sommes heureux que le secteur jeunesse, une clientèle peu présente auparavant, profite de plus en plus de nos installations.

Le camp de jour estival a connu une hausse d'inscription à l'été 2023, une hausse de 30 jeunes comparativement à l'année 2022. Ce qui retient l'attention est le nombre de jeunes qui se sont inscrits ayant un besoin particulier; ce nombre augmente d'année en année. Bravo à nos accompagnateurs qui ont relevé avec brio leur mandat pendant 8 semaines.

L'année 2023 soulignait la 15^e édition de notre gala de l'humour. L'équipe a mis les efforts en place pour mettre en valeur cet événement. Nos invités ont eu le droit à une soirée de dégustation de vins et fromages. Et l'humoriste de la soirée pour ce moment spécial était Mario Jean. Merci aux Fromages d'ici pour la commandite des fromages pour 300 personnes.

Et que dire de nos activités de financement ! Deux activités retiennent l'attention. D'une part, bravo à tous nos bénévoles qui font des biscuits sourires pendant 7 jours. En 2023, c'est un montant de 9 181\$ que M. Mongrain, propriétaire de la franchise de Tim Horton a donné au CCLCN, un surplus de 2 275\$ à l'année précédente... et merci à toutes les personnes qui en achète. D'autre part, les entreprises de Drummondville ont été généreux pour notre bas de Noël; c'est 20 commanditaires qui ont donné généreusement pour une valeur totale de 2300\$.

Une mention spéciale à tous les employés du CCLCN qui travaillent fort jour après jour afin d'offrir une programmation des plus diversifiée session après session, d'être à l'écoute de nos membres afin de leur permettre un moment magique quand vous venez faire votre activité de loisirs dans nos 2 pavillons. Nous sommes une petite équipe qui se dévoue jour après jour pour nos membres.

Je vous souhaite une agréable soirée et bonne lecture du rapport annuel 2023.

Karine Pellerin

Directrice générale



Procès-Verbal



Centre communautaire de loisirs Claude-Nault

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault tenue mercredi le 26 avril 2023 à 19 h au 4677 rue Traversy à Drummondville.

Sont présents(es) : Voir en annexe la liste des présences.

1. Ouverture de l'assemblée ;

Mme Denise Picotin souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souligne la présence de Mme Hélène Lemire de FBL, de Monsieur Mario Sévigny, conseiller municipal du secteur et des membres du C.A.

2. Constatation de la régularité de l'assemblée ;

Le quorum est conforme aux règlements généraux : « Les membres présents forment le quorum ».

3. Nomination d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée ;

2023/ 01 Il est proposé par Mme Clarisse Courchesne, appuyé par Mme. Mélanie Auger, et résolu que Mme Denise Picotin soit nommée présidente d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

2023/ 02 Il est proposé par Mme Josée Baillargeon, appuyé par Mme Magalie Vallée, et résolu que Mme Karine Pellerin soit nommée secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023/ 03 Il est proposé par Mme Madeleine Faucher, appuyé par M. Michel Gagné, et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point 15 demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité

Procès-Verbal

5. Rapport de la présidente ;

Mme Denise Picotin présente son rapport détaillé sur l'ensemble du cheminement du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault et son action à titre de présidente.

6. Rapport de la directrice générale

Mme Karine Pellerin présente son rapport détaillé des projets et des développements accomplis au Centre durant l'année 2022.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2022

2023/ 04 Il est proposé par Mme Nicole Raymond, appuyé par Mme Josée Baillargeon, et résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2022 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

8. Présentation du rapport financier de l'exercice 2022

Mme Hélène Lemire, de la Firme FBL, présente le rapport financier annuel au 31 décembre 2022.

9. Rapport d'activités des différents secteurs

Le rapport de l'année 2022 a été présenté sous forme de jeu 'Fais-moi un dessin'. Les employés ont formé deux équipes, ce qui a permis de faire 6 jeux pour mentionner les réalisations de la dernière année dans tous les secteurs.

10. Nomination de l'expert-comptable pour l'exercice 2023

2023/ 05 Il est proposé par M. Michel Gagné, appuyé par Mme Madeleine Faucher que les états financiers pour l'année 2023 soient effectués par la Firme FBL.

Adoptée à l'unanimité

11. Période de questions

Mme Gisèle Lacharité demande s'il y est prévu de garder un local pour les aînés afin que leurs activités se déroulent au pavillon sur la rue Lessard. Effectivement, il y aura une salle de prévue afin que les aînés puissent continuer de faire leurs activités de loisirs.

Procès-Verbal

12. Élection au conseil d'administration ;

12.1 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection

2023/ 06 Il est proposé par M. Michel Gagné, appuyé par Mme Madeleine Faucher, et résolu que Mme Clarisse Courchesne, soit nommée présidente d'élection.

Adoptée à l'unanimité

2023/ 07 Il est proposé par Mme Magalie Vallée, appuyé par Mme Josée Baillargeon, et résolu que Mme Karine Pellerin, soit nommée secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

13.2 Explication des procédures

Par proposition de l'assemblée

Les candidats proposés acceptent-ils, si plus de candidats que de postes à combler, établir un mode de votation.

Selon nos règlements généraux, cette année, il y a quatre (4) postes en élection :

Mme Denise Picotin

Mme Madeleine Faucher

M. Serge Côté

M. Michel Gagné

Un mandat de 2 ans, jusqu'en Avril 2025.

13.3 Période de mise en candidature

Mme Magalie Vallée propose Mme Denise Picotin

Mme Laurette Manseau propose Mme Madeleine Faucher

Mme Denise Picotin propose M. Serge Côté

Mme Micheline Jutras propose M. Michel Gagné

13.4 Élections

Mme Denise Picotin accepte le poste ; élue

Mme Madeleine Faucher accepte le poste ; élue

M. Serge Côté accepte le poste ; élu

M. Michel Gagné accepte le poste ; élu

Le conseil se retire pour nommer les officiers.

14. Pause

Procès-Verbal

15. Présentation du nouveau conseil d'administration

Au retour de la pause, Mme Picotin présente le nouveau conseil pour la prochaine année.

Présidente	Denise Picotin
Vice-présidente	Rosette Boueiz
Trésorière	Clarisse Courchesne
Secrétaire	Madeleine Faucher
Administratrice	Mélanie Auger
Administrateur	Michel Gagné
Administrateur	Serge Côté

16. Affaires nouvelles :

17. Mot de la présidente

Mme Denise Picotin, présidente, remercie tous les gens de s'être déplacés pour cette 18^e assemblée générale.

18. Levée de l'assemblée.

2023/ 08 Il est proposé par Mme Josée Baillargeon, et résolu que la présente assemblée soit levée à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

Denise Picotin, présidente de l'AGA

Karine Pellerin, secrétaire de l'AGA

Pavillon Patio Drummond

L'année 2023 marque l'ouverture de notre nouveau pavillon, le pavillon Patio Drummond. Après 5 ans de travail, le comité a mis beaucoup d'effort afin de réaliser ce beau projet.

Campagne de financement

Le centre avait une campagne de financement de 725 000\$. Après 10 mois, l'objectif de cette campagne a été réalisé à 95% ce qui n'est pas banal comme exploit.

Nous sommes fiers de nos 18 généreux donateurs qui ont cru à notre projet de relocalisation au parc Boisbriand. Et un merci spécial à la population pour des dons personnels. Bref, un petit clin d'œil à nos donateurs et à la population qui a appuyé en cœur pour la cause.



Une grande activité de financement a eu lieu en février 2023 avec le spectacle bénéfice 'passion Céline' du 25 février 2023. Plus de 200 personnes ont assisté à ce spectacle d'une grande qualité. Cette soirée a été une réussite sur toute la ligne.

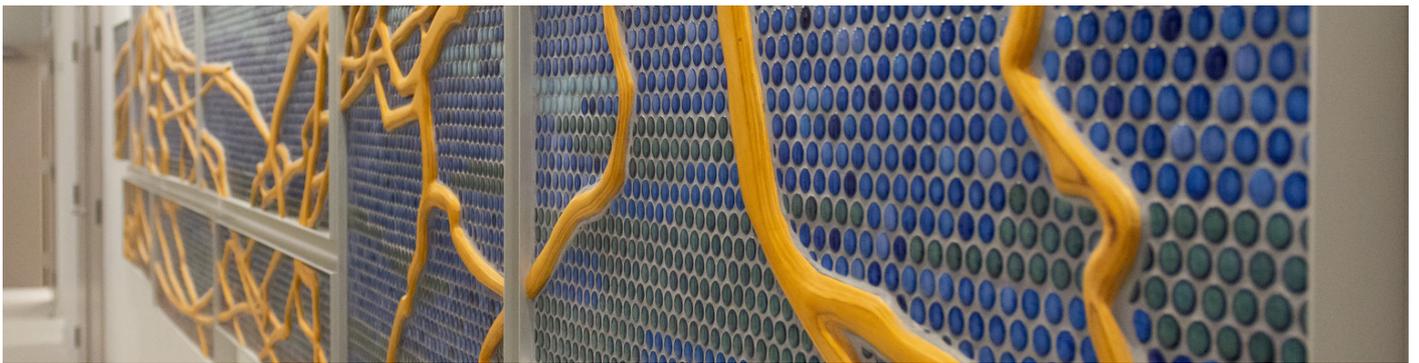


Pavillon Patio Drummond

Inauguration du nouveau pavillon

Le jour tant attendu a eu lieu le 30 août 2023. L'inauguration a eu lieu sous forme de 5 à 8. Tous nos donateurs généreux, les membres du CA, les employés et les membres de famille ont pu festoyer lors de ce moment magique.

Un spectacle musical offert par des artistes de chez nous et un cadeau a été remis à tous nos invités. En tout, environ 80 personnes ont répondu favorablement à notre invitation de cette belle soirée.



Des gens impliqués

Les membres du conseil d'administration



De gauche à droite: Mme Madeleine Faucher (secrétaire), Mme Clarisse Courchesne (trésorière), Mme Mélanie Auger (administratrice), M. Serge Côté (administrateur), M. Michel Gagné (administrateur) et Mme Denise Picotin (présidente). Mme Rosette Boueiz (vice-présidente) absente.

L'équipe du CCLCN



De gauche à droite; Nicole Raymond (réceptionniste), Jean-Pierre Labrie (maintenance), Karine Pellerin (directrice générale), Josée Baillargeon (adjointe à la direction-comptabilité), Johanie Désilets (coordonnatrice des loisirs), Caroline Thibeault (responsable des locations et bâtiments) absente.

Les bénévoles...

un des moteurs du succès au CCLCN

Les bénévoles ont une grande place dans notre centre; les chiffres parlent d'eux-mêmes : un total impressionnant de 2 324 heures de bénévolat comparativement à 1 695 heures en 2022. Chaque minute investie par nos bénévoles représente beaucoup pour le centre.

En 2023, plus de 60 bénévoles dévoués se sont unis pour donner de leur temps, créant ainsi un impact significatif au sein de notre organisme. Chacun de vous, par votre détermination et votre générosité, avez contribué à faire de notre organisation une force positive incontournable.

Le Comité des aînés est très actif au centre. Ce sont 5 membres, appuyés de la coordonnatrice des loisirs et d'un membre du CA du CCLCN qui mettent leur énergie collectivement à offrir des activités gratuites ou à faible coût à l'ensemble des aînés.

Ensemble, nous formons une équipe exceptionnelle. BRAVO !!!!
Votre engagement a été la pierre angulaire de notre succès en 2023, nous sommes impatients de poursuivre cette belle aventure avec vous en 2024.



Programmes d'emplois

Emploi Été-Canada, « Créer des emplois et renforcer les collectivités »

Pour une quinzième année consécutive, nous avons bénéficié d'une aide financière du gouvernement fédéral. Grâce au soutien continu de ce programme, nous avons bénéficié de quatre subventions visant à offrir des opportunités d'emplois significatives à des jeunes de 15 ans et plus au poste d'animateur et chef de camp.

Cette année, huit semaines d'emploi ont été offertes à ces étudiants, leur permettant de s'immerger dans le monde professionnel et d'acquérir des compétences précieuses pour leur avenir. Chacun de ces jeunes travailleurs s'est engagé à consacrer 35 heures par semaine, faisant preuve d'un dévouement admirable et d'une forte éthique de travail.

L'objectif principal de cette initiative est de fournir une expérience enrichissante aux jeunes, de favoriser leur développement professionnel et personnel, tout en les préparant aux défis du monde du travail.

Canada 

Partenaires majeurs

La Ville de Drummondville et le Gouvernement du Québec sont deux partenaires essentiels pour notre Centre communautaire. Toutes ces ententes contribuent au rayonnement du CCLCN .

Ville de Drummondville

- Protocole d'entente de reconnaissance
- Protocole de subvention à l'animation d'activités hivernales pour les patinoires extérieures
- Entente sur l'utilisation du chalet et animation du parc de planches à roulettes au parc Boisbriand
- Entente de financement pour les camps de jour d'été
- Entente de service 2021-2041 pour la construction du nouveau pavillon
- Aide aux améliorations majeures des immobilisations



Gouvernement du Québec

- Le Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisirs (PAFCCL) (Ministère de l'Éducation)



Collaborateurs généreux

C'est avec une immense joie que nous partageons la somme exceptionnelle de 9 181\$ remise par Tim Hortons dans le cadre de la semaine du « Biscuit Sourire ».

Un merci spécial s'adresse à nos bénévoles dévoués qui ont consacré temps et énergie à la fabrication des biscuits. Votre engagement et votre passion ont été les ingrédients essentiels de ce succès.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance à l'organisme communautaire La Tablée Populaire de Drummondville qui a ouvert ses portes pour accueillir nos bénévoles dans leur établissement pour la confection des biscuits.



C'est avec une vive gratitude que nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements à nos deux députés provinciaux M. André Lamontagne et M. Sébastien Schneeberger pour leur généreuse contribution financière dans le cadre du programme "soutien à l'action bénévole". Leur engagement envers notre communauté et leur soutien financier démontrent une fois de plus leur dévouement envers le bien-être de nos citoyens.

Un merci spécial au député fédéral, le député M. Martin Champoux, pour son aide financière pour l'aspect publicitaire lors de nos différentes programmations et les activités de financement.



André Lamontagne
Député de Johnson



Commanditaires

Nos commanditaires font partie de notre réussite.
Ils ont collaboré par une aide financière ou une contribution en service.

Merci!



Beauté-Ève Esthétique
Boutique l'Édiger
L'Aqua-Complexe

Participation active

Les employés participent annuellement à différents comités avec d'autres organismes afin de créer plusieurs activités pour les citoyens du secteur de St-Nicéphore.

- Table des communicateurs de la ville de Drummondville
- Table des directeurs généraux des CCL de Drummondville (environ 6 rencontres par année, concertation, échange d'informations)
- Table des coordonnateurs des CCL de Drummondville (environ 10 rencontres par année, échange d'informations)
- Comité « Fête des Flocons » des organismes de Drummondville (environ 5 rencontres par année, organisation et promotion)
- Comité DAFA des CCL de Drummondville (Diplôme d'aptitude en formation et en animation), environ 6 rencontres par année + 35h de formation commune
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL)



Programmation

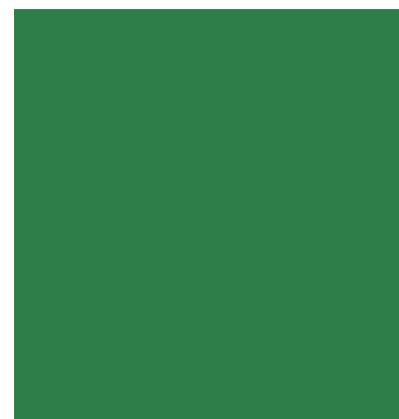
Pour l'année 2023, nous comptabilisons un total de 4066 participations à nos activités de la programmation; une hausse de 27% comparativement en 2022. Cette hausse est dû à l'ouverture du nouveau pavillon en août dernier avec une programmation encore plus diversifiée pour la population.

Avec l'inauguration du nouveau pavillon en août dernier, nous pouvons offrir une plus grande panoplie d'activités dans toutes nos salles. La grande salle d'une capacité de 200 personnes permet tous les cours ayant un volet sportif. Nous y retrouvons entre autres un mur d'escalade et deux terrains de badminton ou de pickleball libre. La salle de 100 personnes est idéale pour les cours de danse, de yoga, des conférences et plus encore. La salle de conférence est l'endroit désigné pour des réunions, cours de piano, des cours de chants et bien d'autres. Le centre est aussi muni d'une grande cuisine afin de permettre l'offre de cours de cuisine pour adulte. Plusieurs nouveautés seront offertes à l'année 2024. Restez à l'affut!

Nos membres sont choyés, car ils peuvent exercer leur loisir préféré dans nos deux pavillons, ainsi que dans les deux écoles primaires (école primaire de St-Nicéphore et école À l'Orée-des-Bois) du secteur. Merci au centre de service scolaire Des Chênes et à la Ville de Drummondville pour leur partenariat.

Tout au long de l'année 2023, plusieurs activités de loisir ont été offertes pour toute notre clientèle. Parmi l'offre entière des activités, il y en a qui se démarquent : le yoga détente, le piano, le chant privé, les cours de danse, le Qi Gong et bien sûr le pickleball à raison de 5 jours/semaine. Nous tenons à remercier les bénévoles-responsables qui s'occupent de gérer leur plage horaire.

En plus de ces cours, des ateliers/formations (RCR Secourisme, Garde d'enfant ou je me garde seul) ont continué de gagner en popularité. Nous remarquons une grande participation de nos membres pour des activités qui ne demandent pas d'inscriptions, les personnes aiment venir quand bon leur semble.



Camp de jour

La thématique "Sois ton héros de ton été" semble avoir été une idée inspirante et positive auprès de nos 227 jeunes inscrits à notre camp de jour d'une durée de 7 semaines.

A l'été 2023, nous avons organisé le camp de jour sur 4 sites : les 2 pavillons du CCLCN et les 2 écoles du quartier. En tout, notre équipe était formée de 27 employés (3 chefs de camp, 1 intervenant, 1 animateur pivot, 4 accompagnateurs et 18 animateurs), ces jeunes ont relevé le défi lors des 35 jours d'animation.

Le CCLCN a embauché 4 accompagnateurs afin de permettre à plusieurs jeunes ayant des besoins particuliers de vivre un été agréable. L'embauche de ses 4 accompagnateurs permet à ces enfants de profiter pleinement de l'expérience du camp de jour. Ce besoin ne cesse d'augmenter d'année en année.

Les enfants et le personnel du camp de jour ont pu s'amuser à la plage, au laser tag, à une activité d'horticulture, dans les jeux gonflables et de déguster de la crème glacée avec le foodtruck "J'en ai plein le cornet" ; il ne faut pas oublier les journées thématiques qui sont gagnantes à coup sûr tel que la journée hawaïenne, Pâques, la St-valentin, Halloween, etc.

Bref, un été bien rempli pour les petits et les grands.

Les 4 grandes sorties qui ont eu lieu : Lac Des Cyprès, le musée de la biodiversité, Récréofun et le parc Marie-Victorin. Pour toutes les sorties, les places ont été comblées.

Et pour terminer la saison estivale en beauté, l'ACQ (L'Association des Camps du Québec) nous a rendu une visite afin de s'assurer que nous remplissons tous leurs critères pour garder notre accréditation ; le CCLCN a eu une note parfaite.

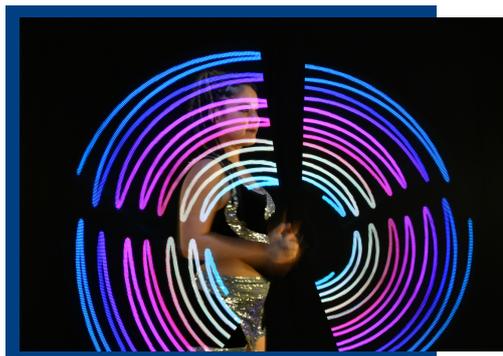


Semaine de relâche

La semaine de relâche 2023 a été exceptionnelle avec la thématique "Survole le temps". Une participation entre 20 et 24 jeunes inscrits à tous les jours qui étaient prêts à embarquer pour une aventure passionnante.

L'activité haute en couleur a eu lieu le vendredi avec l'équipe du Club Fy. Nos jeunes ont eu des ateliers sur l'art du poï, des Mandalas, de la peinture fluo et un spectacle de lumière éblouissant.

L'équipe était composée de 4 animateurs et une cheffe de camp.



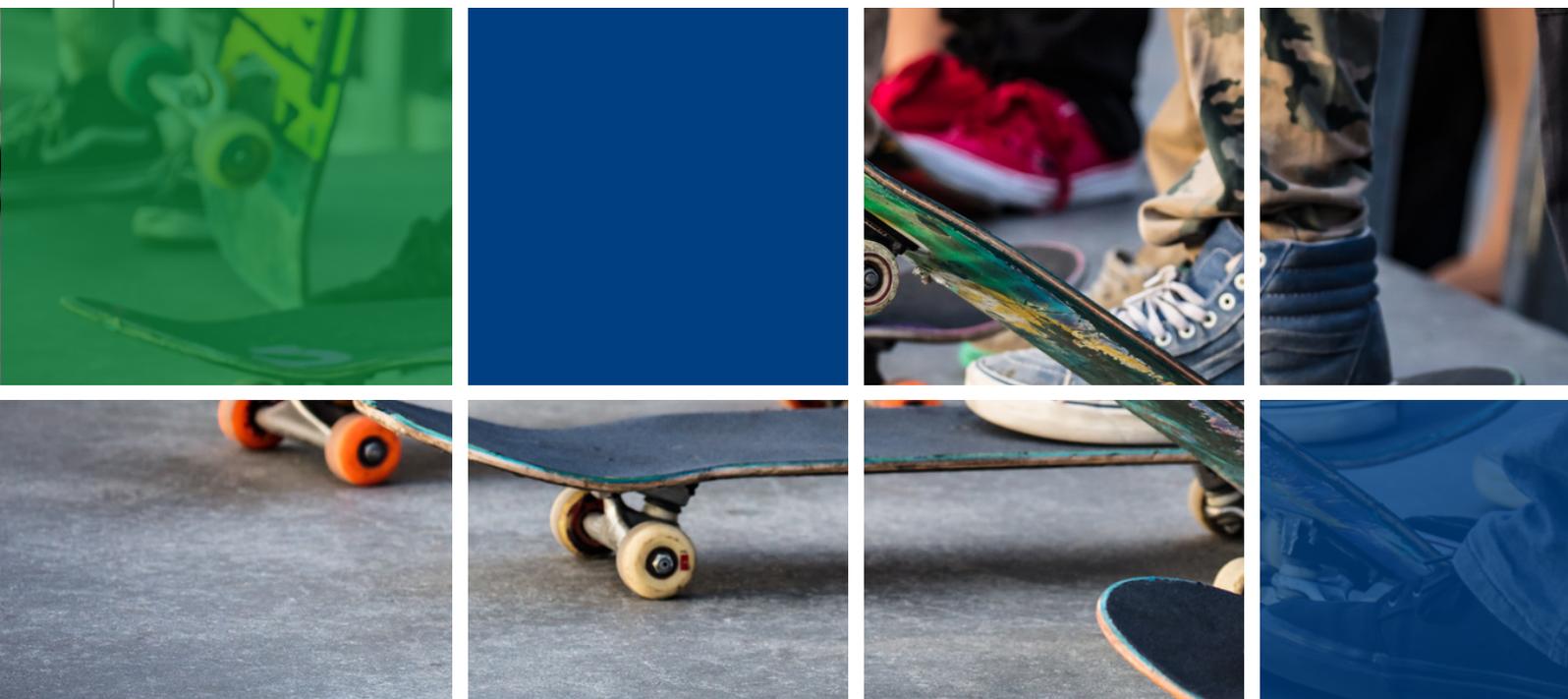
Skatepark

Cet espace de fréquentation au parc Boisbriand est un endroit très achalandé par la communauté drummondvilloise. Cette infrastructure est ouverte du 8 mai au 9 octobre pour une durée de 22 semaines. La saison 2023 a été très pluvieuse ce qui rend la pratique de ce sport dangereuse pour nos participants. La participation pour l'année 2023 est de 1072 personnes à ce site. Comme le démontre le nombre de participants, nous avons un achalandage de +/- 175 personnes la fin de semaine contrairement à +/- 60 adeptes les soirs de la semaine.

Une nouvelle tendance en 2023, le skate et/ou la trottinette est un loisir de plus en plus exercé par le tandem parent-enfant. Cette nouvelle pratique a été remarquée par nos animateurs la fin de semaine.

Tout au long de l'été, nos 4 animateurs du parc de planche à roulettes ont su divertir autant les nouveaux adeptes de ce sport que les plus expérimentés. Notre personnel est amené à divertir les utilisateurs et prodiguer des conseils sur des techniques.

Merci à la Ville de Drummondville pour l'aide financière que le CCLCN reçoit année après année pour gérer cette infrastructure; ce parc est un milieu de vie indispensable pour notre clientèle adolescente au parc Boisbriand.



Patinoires

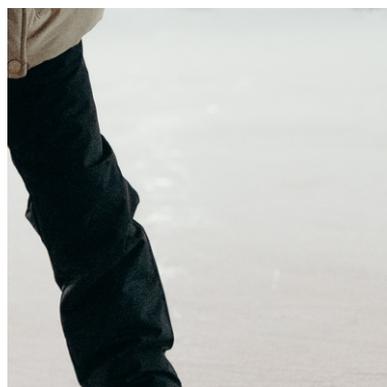
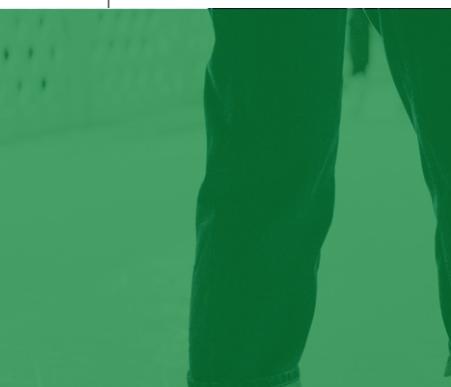
L'équipe en place a fait un travail colossal afin de permettre à la population du secteur de St-Nicéphore de pouvoir exercer leur sport favori entre amis et/ou famille sur les 3 patinoires situées aux endroits suivants:

- La patinoire du parc des Bénévoles, située sur le boulevard Mercure.
- La patinoire du parc Boisbriand, située sur la rue Clair.
- La patinoire du parc Joyal-Audet, située sur la rue Audet.

Par moment, les surveillants ont fait des miracles afin d'offrir une glace praticable à nos 1374 patineurs. L'hiver québécois a permis d'ouvrir seulement 7 semaines. Nous avons dû travailler avec une météo imprévisible de façon régulière, dame nature annonçait une journée 14 degrés avec de la pluie, et le lendemain un grand froid nordique avec - 40 degrés. Malheureusement, c'est la réalité des hivers au Québec.

Les deux écoles du quartier bénéficient du temps de glace pendant les heures d'école. C'est un partenariat que nous voulons garder encore de nombreuses années. Les professeurs peuvent en bénéficier pour un cours d'éducation physique, une journée pédagogique ou tout simplement pour faire plaisir à leurs élèves.

Un grand **merci** à nos 6 préposés/surveillants qui exercent un travail très physique pendant la période hivernale. Nous sommes très reconnaissants d'être en partenariat majeur avec la Ville pour offrir un service de proximité aux citoyens et citoyennes du secteur Saint-Nicéphore. Merci !



Nos aînés

Le comité des aînés

Le comité se rencontre aux 6-8 semaines pour planifier les activités à venir et répondre aux besoins de ses membres. Un grand merci au comité des aînés pour leur implication au quotidien.

Le bingo est de plus en plus populaire avec un taux de participation s'élevant jusqu'à 30 personnes à tous les mois. L'activité est totalement gratuite; les participants peuvent gagner des cartes-cadeaux à chaque partie. Merci à notre bénévole "Monsieur Bingo" qui vient animer à tous les mois. Depuis l'automne dernier, le bingo est informatisé et les joueurs peuvent suivre sur une tv de 65"; une belle initiative de notre bénévole.

Plusieurs conférences gratuites ont été offertes grâce au carrefour d'entraide Drummondville.

Et que dire du loisir de la pétanque... un loisir que nos membres exercent à longueur d'année. Du mois de mai à septembre, nos aînés profitent du terrain extérieur au parc de l'Église. Quand le temps frais arrive, ils peuvent pratiquer leur sport à l'intérieur. Au CCLCN, nous comptons plus de 20 adeptes toutes les semaines.

Également, les aînés socialisent pendant les 2 après-midis de jeux de cartes au pavillon sur la rue Lessard. Plus de 10 joueurs se donnent rendez-vous les mercredis et les vendredis.

Les dîners rassembleurs sont nombreux avec les aînés. Que l'on pense au dîner de la cabane à sucre, au pique-nique estival ou le dîner de Noël, cette clientèle est au rendez-vous. Le taux de participation est en moyenne +/- 30 personnes, mais nous avons établi un record pour le repas de Noël avec une participation de 59 personnes.



Fête des flocons

La fête familiale hivernale a été un événement réussi malgré les défis météorologiques. Réunir +/- 350 personnes est une belle réussite, et il est louable que l'événement ait été reporté d'une journée en raison du froid intense de -43 degrés Celsius, démontrant ainsi une préoccupation pour la sécurité des participants.

Les activités tels que les jeux gonflables, le tag à l'arc et la guimauve au feu ont été très appréciées. Ces choix diversifiés d'activités ont contribué à satisfaire différents goûts et intérêts parmi les participants.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement. Leur dévouement et leur travail acharné sont souvent essentiels pour la réalisation d'événements communautaires.

Nous tenons à remercier les partenaires financiers qui ont contribué au succès de l'événement. Leur soutien financier est souvent essentiel pour permettre la mise en place d'activités de qualité et garantir l'accès gratuit à la plupart des activités sur le site.



Fête de quartier

Cette année la fête de quartier a eu lieu le samedi 9 septembre de 13h00 à 23h00. Les familles étaient au rendez-vous. Plus de 850 personnes se sont présentées. La fête a eu lieu au Parc Boisbriand, les gens ont pu visiter le nouveau pavillon du même fait.

Cette année, les familles ont pu profiter de plusieurs activités tout au long de la journée. Les incontournables de tous étaient de retour : sculpture de ballons, le maquillage, les jeux gonflables, animation ambulante et les mascottes étaient au rendez-vous au grand plaisir des petits et des grands.

Plusieurs nouveautés attendaient nos participants le jour même : une reconstitution de viking avec les viking Hveatjord, les foodtruck étaient sur place et le spectacle en soirée avec le groupe Yelo Duo.

Un événement de cette envergure n'aurait pas lieu sans nos 26 bénévoles et sans nos nombreux partenaires financiers; sans ces deux ressources, une fête totalement gratuite ne pourrait pas avoir lieu.

On se revoit l'an prochain!



Activité de financement

L'année 2023 souligne la 15^e édition du Gala d'humour de notre centre. Pour cette occasion, nous avons organisé une dégustation de vin et fromage. Nos partenaires et la population ont bien répondu comme le démontre le nombre de 238 participants.

Après avoir profité de cette dégustation entièrement servi par nos bénévoles, les invités de cette soirée ont eu le droit à un spectacle avec l'humoriste Mario Jean, un stand-up d'une durée de 90 minutes sans entracte.

Plus de 15 bénévoles ont fait de cette soirée un moment magique dont nous allons nous rappeler longtemps. Les commentaires élogieux de cette soirée ont été au-delà de nos espérances.

Une mention spéciale à notre partenaire majeur, Les Fromages d'ici qui ont donné une commandite de fromage pour 300 personnes.



Vente de garage

En 2023, la vente de garage était de retour à notre pavillon sur la rue Traversy; nous sommes revenus à notre emplacement original et ce fût un succès.

Nous avons eu plus de 13 tables en location. Les acheteurs étaient au rendez-vous. La présence de la cantine, la roulotte à hot dog de M. et Mme Lacharité et un foodtruck « Pâtisserie 1001 saveurs » ont été bien apprécié des vendeurs et des clients.

Nous avons eu une belle température, une journée bien ensoleillée. Cette journée a été une réussite grâce à nos bénévoles qui se sont impliqués.

À l'an prochain, c'est un rendez-vous !



Locations-Bâtiments

Notre centre offre à la population un service de location de salles et de matériel pouvant y être utilisé. Deux pavillons sont à leur disposition.

En août 2023, l'ouverture du nouveau pavillon a amené un fort achalandage pour la réservation de salles; nos salles sont beaucoup en demande.

Le pavillon Patio Drummond offre une grande diversité pour les locations. Les locataires ont à leur disposition une salle de 100 personnes (ou deux salles de 50 personnes), une salle de 200 personnes pour des grands rassemblements et une salle de 10 personnes pour des réunions de bureau et/ou conférenciers. La salle traiteur est un boni aux personnes qui réservent une salle et qui ont besoin de cuisinières et de frigo pour leur réception.

Le pavillon rue Lessard offre une grande salle d'une capacité de 400 personnes en montage conférence et de 300 personnes en montage banquet. Nous avons aussi l'avantage de pouvoir créer deux sections pour mieux répondre aux besoins individuels de chacun. Les locataires du pavillon rue Lessard bénéficient d'une grande cuisine avec un accès direct à la salle, ce qui facilite l'organisation des différents événements. Cette salle est utilisée à des rencontres familiales, sportives et/ou sociales.

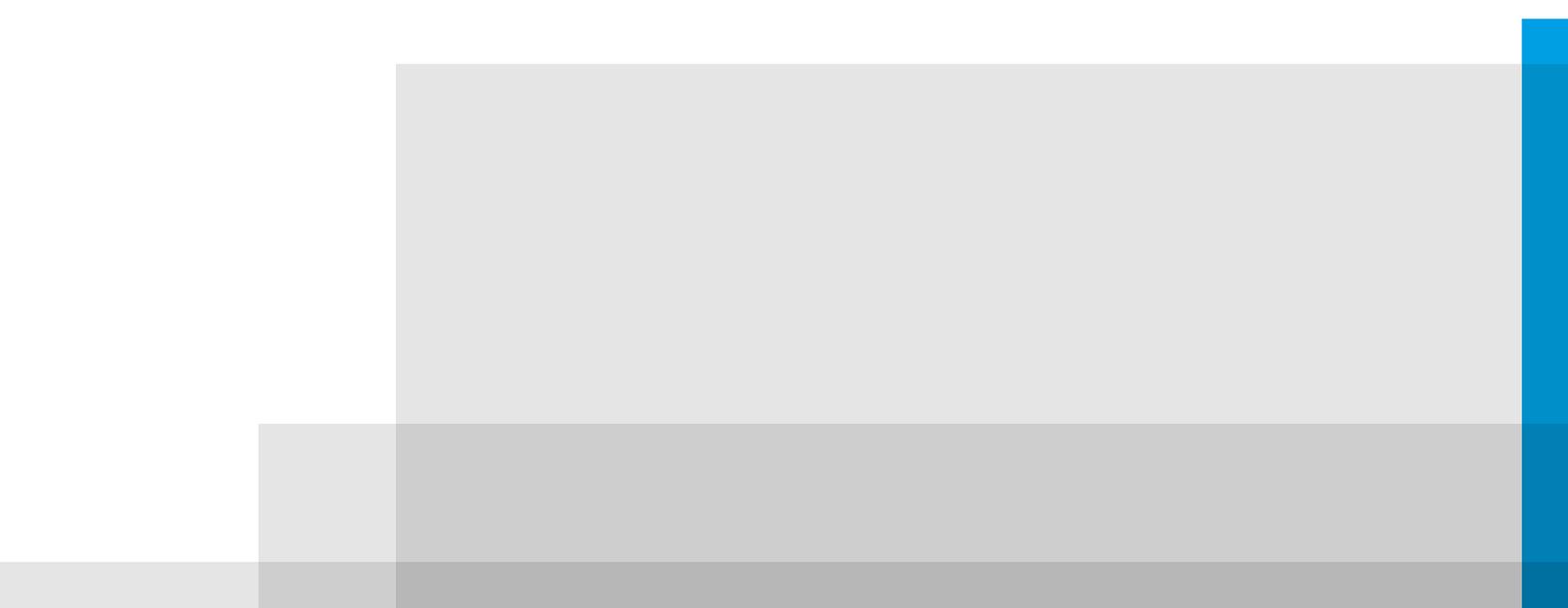
Une réalité de plus en plus présente dans nos 2 pavillons, ce sont les spécialistes qui réservent la même salle pour leurs activités sportives et/ou sociale; l'aménagement de nos locaux est la clé du succès.



CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

États financiers

31 décembre 2023



CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

États financiers

31 décembre 2023

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 16
Annexes	17

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux membres de
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

¹
FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 21 mars 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A132091

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2023

3

	2023	2022
Produits		
Subventions - Ville de Drummondville (annexe A)	280 510 \$	222 562 \$
Subvention - Ministère de l'éducation - PAFCCCL	146 658	130 618
Subvention - Patrimoine canadien - PCÉ	19 468	31 571
Subventions - Autres	10 603	57 154
Subvention - CLÉ	-	9 529
Subvention - Député provincial	-	2 000
Camp de jour	138 610	122 006
Programmation	102 817	71 097
Location de salles et service de bar	49 801	35 207
Autofinancement et activités spéciales	68 028	37 125
Commandites	25 000	-
	841 495	718 869
Charges		
Frais de fonctionnement et d'administration (annexe B)	917 401	724 822
Frais financiers (annexe C)	90 376	8 857
	1 007 777	733 679
Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments suivants	(166 282)	(14 810)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(2 414)	-
Amortissement - Immobilisations corporelles	(97 100)	(11 317)
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	61 667	4 461
Insuffisance des produits sur les charges avant activités abandonnées	(204 129)	(21 666)
Excédent afférent aux activités abandonnées	-	20 540
Insuffisance des produits sur les charges	(204 129) \$	(1 126) \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2023

4

	Affecté - Projet relocalisa- tion CCLCN	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début					
Déjà établi	219 049 \$	545 422 \$	559 833 \$	1 324 304 \$	1 325 430 \$
Modification comptable (note 2)	-	(243 302)	243 302	-	-
Redressé	219 049	302 120	803 135	1 324 304	1 325 430
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	5 964	(44 571)	(165 522)	(204 129)	(1 126)
Affectations internes (note 14)	(225 013)	225 013	-	-	-
Investissement en immobilisations	-	2 966 408	(2 966 408)	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(2 957 742)	2 957 742	-	-
Apports à recevoir	-	2 712 784	(2 712 784)	-	-
Dette à long terme	-	(2 724 916)	2 724 916	-	-
Solde à la fin	- \$	479 096 \$	641 079 \$	1 120 175 \$	1 324 304 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Bilan

31 décembre 2023

5

	2023	2022
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse (note 4)	511 737 \$	804 716 \$
Dépôt à terme, 4,55 %	-	61 753
Comptes clients et autres créances (note 5)	133 520	77 777
Stocks (note 6)	6 086	6 086
Frais payés d'avance	8 471	10 762
Apports à recevoir à court terme (note 7)	1 654 408	126 904
	2 314 222	1 087 998
Apports à recevoir (note 7)	1 716 522	551 452
Immobilisations corporelles (note 8)	4 365 990	897 069
Frais initiaux reportés liés à un bail emphytéotique	105 787	243 302
	8 502 521 \$	2 779 821 \$

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Bilan

31 décembre 2023

6

	2023	2022
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 10)	515 433 \$	151 031 \$
Apports reportés afférents au fonctionnement à court terme (note 11)	105 145	174 384
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 13)	1 608 660	37 205
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 13)	1 407 638	511 625
	3 636 876	874 245
Apports reportés afférents au fonctionnement (note 11)	75 000	33 845
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	3 443 502	547 427
Dette à long terme (note 13)	226 968	-
	7 382 346	1 455 517
ACTIFS NETS		
Affecté - Projet relocalisation CCLCN	-	219 049
Investi en immobilisations	479 096	302 120
Non affecté	641 079	803 135
	1 120 175	1 324 304
	8 502 521 \$	2 779 821 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2023

7

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(204 129) \$	(1 126) \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	97 100	11 317
Amortissement - Frais de financement	6 724	-
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(61 667)	(4 461)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 414	-
Charge locative en vertu d'un bail emphytéotique	137 515	69 515
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	2 795	2 815
	(19 248)	78 060
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :		
Comptes clients et autres créances	(55 743)	47 057
Stocks	-	229
Frais payés d'avance	2 291	(4 378)
Créditeurs	(66 118)	45 016
Apports reportés afférents au fonctionnement à court terme	(94 239)	29 347
	(213 809)	117 271
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(233 057)	195 331
Activités d'investissement		
Acquisition d'un dépôt à terme	(2 810)	(1 753)
Encaissement d'un dépôt à terme	64 563	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 140 789)	(677 194)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	2 874	-
Encaissement des apports à recevoir afférents au fonctionnement	103 727	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 972 435)	(678 947)
Activités de financement		
Produit de la dette à long terme	2 747 278	517 610
Remboursement de la dette à long terme	(57 361)	-
Encaissement des apports afférents aux immobilisations	227 596	-
Frais de financement sur l'émission de la dette à long terme	(5 000)	(5 985)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 912 513	511 625
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(292 979)	28 009
Encaisse au début	804 716	776 707
Encaisse à la fin	511 737 \$	804 716 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré qui peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission d'offrir aux citoyens du secteur un milieu de vie en intervenant dans les domaines du loisir, de l'éducation populaire et de l'action communautaire. L'organisme utilise aussi l'abréviation « CCLCN » comme dénomination.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'organisme a constaté que des apports à recevoir d'un montant de 158 155 \$ n'avaient pas été comptabilisés au 31 décembre 2022 malgré le fait que le montant pouvait faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant était raisonnablement assurée. Conséquemment, le bilan au 31 décembre 2022 a été redressé. Ainsi, au 31 décembre 2022, les apports à recevoir comptabilisés dans l'actif à court terme et les apports reportés comptabilisés au passif à court terme ont été augmentés de 124 310 \$, tandis que les apports à recevoir comptabilisés dans l'actif à long terme et les apports reportés comptabilisés au passif à long terme ont été augmentés de 33 845 \$.

De plus, au cours de l'exercice, la société a modifié rétrospectivement la présentation de la charge locative en vertu d'un bail emphytéotique. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, celle-ci était présentée dans le poste Amortissement - Droits à titre d'emphytéote alors qu'elle aurait dû être présentée dans le poste Frais de fonctionnement et d'administration. En conséquence, les frais de fonctionnement et d'administration ont été augmentés de 69 515 \$ et l'amortissement - Droits à titre d'emphytéote a été diminué du même montant. De plus, les variations survenues dans l'état de l'évolution de l'actif net liées à la charge locative en vertu d'un bail emphytéotique étaient comptabilisées dans l'actif net investi en immobilisations alors qu'elles auraient dû être comptabilisées dans l'actif net non affecté. Ainsi, le solde de l'actif net investi en immobilisations au 1er janvier 2022 a été diminué de 243 302 \$ et l'actif net non affecté a été augmenté du même montant.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable, que le recouvrement est raisonnablement certain ou lorsque le produit de la vente est encaissé.

Les revenus de location de salles et service de bar, d'autofinancement et activités spéciales, de programmation et de camp de jour sont comptabilisés lorsque le service est rendu ou que l'activité a eu lieu et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des comptes clients et des apports à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks de bar et cantine sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits d'entretien seront consommés dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur de remplacement. Les stocks désuets sont radiés des livres.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtisse	Amortissement linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 à 20 ans
Parc	Amortissement dégressif	10 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	15 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Frais initiaux reportés liés à un bail emphytéotique

Les frais initiaux reliés à l'obtention d'un bail emphytéotique ont été reportés et amortis linéairement sur la durée du bail emphytéotique. L'amortissement de ces frais correspond à la charge locative du bien loué en vertu de ce bail emphytéotique.

Intérêts capitalisés

Les intérêts sur les emprunts contractés spécifiquement pour le financement d'actifs et engagés lors de la phase de développement des immobilisations corporelles sont comptabilisés en augmentation du coût des immobilisations corporelles.

4. ENCAISSE

	2023	2022
Encaisse non affectée	511 737 \$	422 346 \$
Encaisse affectée au projet de relocalisation du CCLCN	-	382 370
	511 737 \$	804 716 \$

5. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2023	2022
Comptes clients	520 \$	28 767 \$
Taxes à la consommation	133 000	49 010
	133 520 \$	77 777 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Notes complémentaires

31 décembre 2023

12

6. STOCKS

	2023	2022
Bar et cantine	1 427 \$	1 427 \$
Produits d'entretien	4 659	4 659
	6 086 \$	6 086 \$

7. APPORTS À RECEVOIR

	2023	2022
Subvention - Ville de Drummondville, 7,8 % (taux préférentiel plus 0,5 % au 31 décembre 2022), encaissable par versements mensuels de 11 743 \$ intérêts compris, renouvelable en mai 2024 ^(a)	1 407 638 \$	517 610 \$
Subvention - PAFIRS contribution Provinciale, encaissable en 2024 ^(b)	729 728	-
Subvention - PAFIRS contribution Fédérale, encaissable en 2024 ^(b)	729 728	-
Commandites à recevoir, encaissables de février 2024 à octobre 2027	463 300	-
Autres subventions de fonctionnement	40 536	160 746
	3 370 930	678 356
Apports à recevoir à court terme	1 654 408	126 904
	1 716 522 \$	551 452 \$

a) En vertu d'une entente, une portion du financement de la construction d'un bâtiment est assurée par la Ville de Drummondville pour un montant autorisé de 1 425 000 \$. La subvention à recevoir comptabilisée à l'actif représente les sommes à recevoir pour le remboursement du prêt à terme du même montant (note 13).

b) En vertu d'une entente, une portion du financement de la construction d'un bâtiment est assurée conjointement par les gouvernements du Québec et du Canada pour un montant autorisé totalisant 1 720 906 \$. Les subventions à recevoir comptabilisées à l'actif représentent les sommes à recevoir pour le remboursement des prêts à terme de ces mêmes montants (note 13).

Une aide supplémentaire de 208 447 \$ est disponible en cas de dépassement de coûts du projet. Cette aide peut couvrir 80 % des coûts supplémentaires.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Notes complémentaires

31 décembre 2023

13

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtisse (a)(c)	4 257 266 \$	70 954 \$	4 186 312 \$	- \$
Améliorations locatives	75 576	52 153	23 423	22 047
Parc	13 468	10 986	2 482	2 758
Mobilier et équipement	211 562	73 245	138 317	34 959
Équipement informatique	26 872	11 416	15 456	4 507
Projet en construction - Relocalisation CCLCN (c)	-	-	-	832 798
	4 584 744 \$	218 754 \$	4 365 990 \$	897 069 \$

- a) Cette bâtisse est érigée sur un terrain loué selon un bail emphytéotique (note 15). La bâtisse est amortie selon la durée du bail emphytéotique de 20 ans et sera remise à la Ville de Drummondville à la fin du dit bail.
- b) Les comptes fournisseurs comprennent un montant de 430 520 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (les frais courus, 53 507 \$ au 31 décembre 2022).
- c) Au cours de l'exercice, des intérêts sur la dette à long terme de 70 152 \$ (2 591 \$ en 2022) ont été comptabilisés au coût de la bâtisse (au coût du projet en construction en 2022).

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 50 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux de 12,7 % et est renouvelable annuellement.

10. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs	438 732 \$	45 391 \$
Salaires et charges sociales	23 048	7 634
Frais courus	6 590	55 536
Produits reportés	43 199	32 372
Subvention à rembourser	-	6 860
Retenues à la source et charges sociales	3 864	3 238
	515 433 \$	151 031 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Notes complémentaires

31 décembre 2023

14

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges d'exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	208 229 \$	320 622 \$
Apports octroyés au cours de l'exercice ^(a)	182 525	38 952
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(210 609)	(151 345)
	180 145	208 229
Apports reportés afférents au fonctionnement à court terme	105 145	174 384
Solde à la fin	75 000 \$	33 845 \$

a) Les apports octroyés au cours de l'exercice comprennent un montant de 66 155 \$ (22 773 \$ au 31 décembre 2022) qui n'a pas été encaissé en date de fin d'exercice.

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de mobilier et équipement et de la bâtisse de l'organisme. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	547 427 \$	31 688 \$
Apports octroyés au cours de l'exercice ^(a)	2 957 742	520 200
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(61 667)	(4 461)
Solde à la fin	3 443 502 \$	547 427 \$

a) Les apports octroyés au cours de l'exercice comprennent un montant de 2 730 146 \$ (517 610 \$ au 31 décembre 2022) qui n'a pas été encaissé en date de fin d'exercice.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Notes complémentaires

31 décembre 2023

15

13. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, 7,8 % (taux préférentiel plus 0,5 % au 31 décembre 2022), garanti par le cautionnement de la Ville de Drummondville, remboursable par versements mensuels de 11 743 \$ intérêts compris et payables mensuellement à même une subvention spécifique de la Ville de Drummondville, renouvelable en mai 2024	1 407 638 \$	517 610 \$
Emprunt, d'un montant autorisé de 860 453 \$, pour lequel un montant de 729 728 \$ a été versé en 2023, taux préférentiel plus 0,5 %, garanti par le cautionnement du gouvernement du Québec, remboursable en un versement de capital en 2024 payable à même une subvention spécifique du gouvernement du Québec, intérêts en sus	729 728	-
Emprunt, d'un montant autorisé de 860 453 \$, pour lequel un montant de 729 728 \$ a été versé en 2023, taux préférentiel plus 0,5 %, garanti par le cautionnement du gouvernement du Canada, remboursable en un versement de capital en 2024 payable à même une subvention spécifique du gouvernement du Québec, intérêts en sus	729 728	-
Emprunt, d'un montant autorisé de 750 000 \$, pour lequel un montant de 380 432 \$ a été versé en 2023, taux préférentiel plus 0,5 %, garanti par la bâtisse, remboursable à partir de 2024 selon des modalités à définir, renouvelable en février 2024 ^(b)	380 432	-
Emprunt, sans intérêts ^(a)	-	37 205
	3 247 526	554 815
Frais de financement non amortis	4 260	5 985
	3 243 266	548 830
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	1 608 660	37 205
Dettes à long terme renouvelables au cours du prochain exercice	1 407 638	511 625
	226 968 \$	- \$

- a) En 2020, l'organisme avait bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Au cours de l'exercice, l'organisme a procédé à un remboursement de 40 000 \$ et a bénéficié de la radiation du solde de l'emprunt d'un montant de 20 000 \$. Puisque l'organisme avait déjà comptabilisé cette radiation lors de l'octroi de l'emprunt, aucun montant n'a été comptabilisé à cet égard aux résultats de l'exercice.

13. DETTE À LONG TERME (SUITE)

- b) Après la fin de l'exercice, l'organisme a renouvelé son emprunt échéant le 15 février 2024. Selon les conditions en vigueur à compter du 16 février 2024, l'emprunt est remboursable par mensualités de 1 680 \$, intérêts en sus calculés au taux préférentiel plus 0,5 %. L'emprunt vient à échéance le 15 février 2025.

De plus, après la fin d'exercice, l'organisme a encaissé une tranche supplémentaire d'un montant de 141 033 \$ et a, par la suite, effectué un remboursement de capital de 138 340 \$.

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des deux prochains exercices, en tenant compte du renouvellement indiqué en (b), net des frais de financement reportés, sont les suivants :

2024	3 016 298 \$
2025	226 968
	<hr/>
	3 243 266 \$

14. AFFECTATIONS INTERNES

Durant l'exercice, la direction de l'organisme a procédé à l'affectation d'un montant de 225 013 \$ (160 308 \$ en 2022) de l'actif net affecté - Projet relocalisation CCLCN à l'actif net investi en immobilisations et droit à titre d'emphytéote pour l'acquisition de la bâtisse.

15. BAUX EMPHYTÉOTIQUES

L'organisme a signé, en 2006, des baux emphytéotiques avec la Ville de Drummondville pour les immeubles de la rue Traversy et de la rue Lessard. Ces baux sont d'une durée de 20 ans et viennent à échéance en décembre 2026. Ces baux ne prévoient aucun versement périodique, à l'exception du paiement de frais initiaux de respectivement 544 000 \$ et 846 300 \$ déboursés au moment de la signature de ces baux. L'organisme a reporté ces montants et les amortis linéairement sur la durée des baux, i.e. 20 ans, à titre de charge locative. Le 26 octobre 2023, l'organisme a mis un terme au bail emphytéotique de l'immeuble de la rue Traversy et a remis l'immeuble à la Ville de Drummondville, et ce, même si le bail n'était pas échu. À cette date, le solde des frais initiaux reportés liés à ce bail figurait toujours au bilan pour un montant de 72 533 \$. L'organisme a alors renversé 72 533 \$ dans les charges locatives de l'exercice 2023 à la suite de la remise du bien sous-jacent.

L'organisme a également signé, en 2022, un bail emphytéotique avec la Ville de Drummondville pour le terrain de la rue Clair. Ce bail est d'une durée de 20 ans et vient à échéance en juin 2042. Ce bail ne prévoit aucun versement périodique ni aucuns frais initiaux. L'organisme était tenu de construire une bâtisse d'une valeur nette de 4 186 312 \$.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2023

17

	2023	2022
ANNEXE A - SUBVENTIONS - VILLE DE DRUMMONDVILLE		
Fonctionnement et énergie	144 102 \$	134 641 \$
Patinoires	46 453	43 845
Parc de planches à roulettes	11 242	10 792
Camp de jour	41 846	33 284
Intérêts sur la subvention à recevoir	36 867	-
	280 510 \$	222 562 \$

ANNEXE B - FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	510 980 \$	403 712 \$
Assurances	10 907	8 158
Permis et cotisations	6 144	3 639
Télécommunications	6 211	5 839
Fournitures de bureau	5 253	2 879
Fournitures de bar	9 367	6 632
Honoraires professionnels	17 666	11 555
Déplacements et représentation	3 040	2 462
Énergie	26 422	30 405
Entretien et réparations	31 818	66 570
Entretien et réparations - Matériel informatique	4 321	1 426
Matériel de loisir	11 987	14 267
Publicité et promotion	23 442	17 109
Formation	2 222	2 485
Divers	3 409	3 770
Charge locative en vertu d'un bail emphytéotique	137 515	69 515
Animation et programmation	45 579	43 222
Activités spéciales	61 118	31 177
	917 401 \$	724 822 \$

ANNEXE C - FRAIS FINANCIERS

Amortissement - Frais de financement	6 724 \$	- \$
Intérêts sur la dette à long terme	73 554	-
Intérêts théoriques sur la dette à long terme	2 795	2 815
Total des intérêts sur la dette à long terme	83 073	2 815
Intérêts et frais bancaires	7 303	6 042
	90 376 \$	8 857 \$



Merci

 819-479-8686

 1080, rue Clair, Drummondville
480, rue Lessard, Drummondville

 www.cclcn.ca